

CIRCULATION

La voie nouvelle de la Mauldre au fond d'un tiroir



En mars dernier, David Douillet avait rencontré les opposants sur le lieu d'un éventuel tracé.

C'EST UN NOUVEAU COUP DUR pour le projet de Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre (VNVM). Les élus des communes concernées ont reçu un courrier - d'Alain Schmitz, daté du 17 juin, leur signifiant que «**dans l'état actuel des choses, le conseil général n'ira pas plus avant**». Le projet ne serait donc pas réalisé sans aménagement de la RN 12, en aval, au préalable. «**Or ce chantier n'est absolument pas à l'ordre du jour. Autant dire que le dossier a**

été rangé dans un tiroir fermé à double tour», confie Hervé Planchenault, maire de Montfort-l'Amaury, et conseiller général opposé au projet. Un point de vue que ne partage pas Philippe Heurtevent, maire d'Auteuil-le-Roi, et président de l'association "Sauvons les Yvelines". «**Pour nous il n'est pas annulé, mais seulement suspendu. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de ce projet vieux de 40 ans**», estime-t-il. Ils défendront leur point de vue aujourd'hui

(21 juillet), lors d'une réunion au conseil général rassemblant élus, agriculteurs et associations autour de la table. «**Notre position sera de dire qu'ils doivent maintenant être cohérents et se tourner vers des solutions locales aux problèmes de circulation dans la vallée**», annonce Philippe Heurtevent.

IL EN RESTE DES TRACES

Si la VNVM n'est plus d'actualité pour le conseil général, un projet de liaison figure encore sur le Schéma directeur régional d'Ile-de-France (Sdrif), qui passera prochainement devant le Conseil d'État pour être validé. «**Tout simplement parce que cela ne se fait pas comme ça. Le Sdrif a nécessité des années de travail pour le mettre en place, et la procédure pour enlever un axe est trop complexe**», précise Hervé Planchenault. Le fantôme de la VNVM hantera donc les plans du Sdrif jusqu'à 2030, date jusqu'à laquelle doit être appliqué le schéma. Un point suffisant pour que le sujet agite encore le Centre-Yvelines dans les prochaines années.

Arnaud Le Gouic